

Rapport d'activités

2020-2021

202021



CRECA

Conseil régional de l'environnement
Chaudière - Appalaches

Table des matières

Mot de la présidence	4
Mot de la direction	5
Mission et objectifs	6
Équipe	7
Conseil d'administration	8
Lutte aux changements climatiques	10
Bornes de recharge pour véhicules électriques	11
Campagne Roulons électrique	12
Conservation des milieux naturels	13
Plan régional des milieux humides et hydriques	13
Protection et aménagement durable des forêts	14
<i>La protection des vieilles forêts : encore une priorité</i>	15
<i>Comprendre les attributs de vieilles forêts et leur structure complexe</i>	15
<i>Conservation du corridor à haute valeur écologique de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière</i>	16
RNCREQ, Survol de l'année - Rregroupement des conseils régionaux de l'environnement du Québec	17
Représentations	18

Réalisation et rédaction

Mme Véronique Brochu, Présidente, CRECA

M. Martin Paulette, Vice-président, CRECA

Mme Josée Breton, directrice générale, CRECA

Mme Julie Fortin, adjointe administrative, CRECA

Mme Béatrice Riché, Chargée de projets, CRECA

Avec la collaboration de : Annie Côté Design graphique

Photos : CRECA - Carte en page 16 : MRC de Lotbinière

Rapport
d'activités
2020-2021

Mot de la présidence



Véronique Brochu

Présidente du CRECA

Une année 2020 assez mouvementée pour tous, mais qui nous a tout de même permis d'accueillir une nouvelle direction à l'automne. Poste difficile à combler, certes, mais où l'attente a été récompensée. Je souhaite l'immense bienvenue à Josée Breton au sein de la grande famille du CRECA.

Je tiens à remercier le conseil d'administration pour son appui tout au long de ces mois sans direction. La sagesse et l'expérience des membres nous auront permis de garder le cap, notamment pour les représentations au sein des tables de concertation. Notre participation à la création d'un organisme de conservation des milieux naturels en territoire privé, Capitale Nature, en témoigne.

Un projet qui m'enthousiasme particulièrement est celui de l'installation de 51 bornes de recharge supplémentaires sur le territoire de Chaudière-Appalaches. Le partenariat avec l'Association des véhicules électriques du Québec (AVEQ) et le financement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation permet d'entamer un bon virage vers l'électromobilité en région.

Je sens que Josée a très bien repris les dossiers environnementaux en Chaudière-Appalaches et qu'elle saura mener le CRECA à son plein potentiel dans les prochaines années. Le dynamisme de nos membres est palpable et permettra non seulement d'alimenter, mais de nourrir nos réflexions à venir sur les enjeux régionaux.

Enfin, un merci spécial à Julie Fortin pour avoir pris le relais de la gestion interne dans cette année de transition. Sans son expérience et son dévouement, nous ne serions pas au même point dans notre voyage pour un meilleur environnement en Chaudière-Appalaches.

Bonne lecture !

Véronique Brochu

Une année
2020 assez
mouvementée...

Mot de la direction

J'ai rejoint le CRECA dans un contexte particulier où toutes les organisations ont dû revoir leurs façons de faire. Les discussions chaleureuses en début de rencontre ont été remplacées par des silences en attente de la visioconférence. La familiarité du chez soi a fait son entrée dans la sphère professionnelle, avec de belles têtes d'enfants se pointant devant les écrans.

Pendant ce temps, la Terre a continué de tourner. Les rencontres virtuelles se sont multipliées, certaines initiatives ont pu suivre leurs cours. Au CRECA, nous avons gardé le cap. Nous avons poursuivi la mise sur pied d'outils pour favoriser la mobilité durable. Pour assurer la sécurité des électromobilistes et faciliter l'adoption de véhicules électriques sur tout le territoire, vingt bornes de recharge ont été installées dans vingt municipalités.

La deuxième année de la réalisation du Plan régional des milieux humides et hydriques Chaudière-Appalaches s'amorce et le CRECA poursuit son implication, à la fois à titre de membre du comité de coordination et du comité concertation et communications. Tout indique que la région sortira enrichie de ce processus, notamment en solidifiant ses connaissances sur les fonctions écologiques des milieux humides et hydrique.

Cette année marque s'amorce le 30e anniversaire du CRECA. J'en profite pour remercier les directeurs généraux qui m'ont précédée, de même que tous les membres des équipes passées et actuelle, pour avoir su travailler en concertation avec le milieu dans le but de favoriser la protection de l'environnement dans notre belle région pendant ces trois dernières décennies.

Enfin, je ne saurais passer sous silence notre travail pour la protection de la biodiversité, notamment des vieilles forêts restant sur notre territoire. En cette année pandémique, prendre soin de nos milieux naturels demeure un besoin plus criant que jamais. Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement, si nous n'agissons pas pour protéger l'habitat et enrayer la perte de biodiversité, les pandémies pourraient devenir une nouvelle normalité au cours de ce siècle. À notre échelle, nous ferons notre part pour conserver une partie de notre patrimoine naturel pour les futurs occupants de la Chaudière-Appalaches.

Josée Breton

Au CRECA,
nous avons
gardé le cap...



Josée Breton
Directrice générale du CRECA

Mission et objectifs

Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) est un **organisme à but non lucratif** qui est reconnu comme l'**interlocuteur privilégié** du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la concertation en matière d'environnement et de développement durable en Chaudière-Appalaches, et ce, depuis 1991.

Le CRECA est l'un des 16 conseils régionaux en environnement situés dans toutes les régions du Québec. Tous ces organismes régionaux travaillent en partenariat avec le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) pour assurer une concertation au niveau national.

La mission du CRECA est de favoriser la concertation, la collaboration et le partage d'expertise entre les acteurs de la société civile en environnement et en développement durable. Le CRECA représente leurs intérêts auprès de la population et des instances concernées. Le CRECA initie également des projets portant sur divers enjeux prioritaires dans la région, dont la protection des milieux naturels, la gestion des matières résiduelles et la lutte aux changements climatiques.

Équipe

Voici les membres de l'équipe du CRECA et du conseil d'administration qui se sont investis avec dévouement dans la réalisation de notre mission.

Équipe

Josée Breton
Directrice générale (à partir de novembre 2020)

Julie Fortin
Adjointe administrative

Béatrice Riché
Conseillère en environnement

Virginie Clet-Ortega
Chargée de projet

Samuel Lafontaine
Conseiller en communications (jusqu'en novembre 2020)



Conseil d'administration

Présidente

Mme Véronique Brochu
Comité de bassin de la rivière
Chaudière (COBARIC)

Vice-président

M. Martin Paulette
Membre individuel

Secrétaire-trésorier

M. Daniel Giguère
Innergex

Directeurs

Mme Carole Dupuis
Saint-Antoine-de-Tilly - Milieu de vie

M. Jean-Claude Belles-Isles
Ville de Lévis

Administrateurs

M. Jonathan V. Bolduc
Table régionale des élus municipaux
de la Chaudière-Appalaches

M. François Caron
Amis de la Forêt seigneuriale
de Lotbinière

M. Jean Lambert
Fédération de l'UPA
Chaudière-Appalaches

M. Pierre Couture
Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs,
région Chaudière-Appalaches

M. Denis Vien

Membre individuel

M. Hugues Lapierre
Englobe

M. Alain Marcoux

Agence régionale de mise en
valeur des forêts privées de la
Chaudière

M. Olivier Dumais

Municipalité de
Saint-Lambert-de-Lauzon

M. Pierre-Yves Renaud
Membre individuel

Mme Chantal Bouchard
Membre individuelle



Présidente



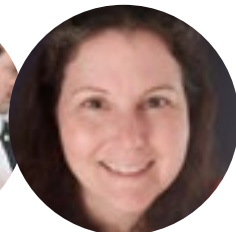
Vice-président



Secrétaire-trésorier



Directeurs



L'année du CA,
en chiffres !

4 rencontres régulières
du conseil d'administration

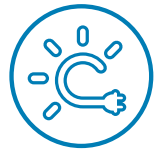
1 assemblée
générale annuelle

2 rencontres du comité
ressources humaines

1 rencontre du comité
mobilité durable



En 2020-2021, le CRECA compte 105 membres



Lutte aux changements climatiques

Au Québec, le transport représente la plus importante source de gaz à effet de serre (GES). En effet, 35,6% des émissions de GES proviennent du transport routier.

35,6%

En Chaudière-Appalaches, ce sont 76 874 nouveaux véhicules de promenade (automobiles et camions légers) qui se sont rajoutés sur les routes entre 2000 et 2019. La majorité des travailleurs de la région utilise leur véhicule en solo pour leur déplacement. Certains parcourent quotidiennement de grandes distances pour se rendre à leur emploi, qui est souvent à l'extérieur de leur municipalité.

C'est pourquoi, cette année, la contribution du CRECA à la lutte aux changements climatiques s'est inscrite dans la promotion et la mise sur pied d'initiatives pour améliorer la mobilité durable sur l'ensemble du territoire.



Bornes de recharge pour véhicules électriques

Début 2020

Seulement

70

bornes de recharge publiques étaient présentes dans les municipalités de Chaudière-Appalaches à l'extérieur du territoire de la Ville de Lévis.

Entre septembre 2020 et mars 2021

21

nouvelles bornes de recharge publiques et gratuites pour les utilisateurs, réparties sur le territoire de la Chaudière-Appalaches, ont été installées par le CRECA.

D'ici décembre 2021

30

bornes additionnelles seront installées sur le territoire.

Ce projet vise à démarcher et à accompagner les municipalités et MRC de Chaudière-Appalaches dans l'installation de 51 nouvelles bornes de recharge (50 bornes de niveau 2 gratuites pour les utilisateurs et une borne rapide) afin que l'ensemble du territoire soit couvert par un réseau de recharge publique. Cette meilleure accessibilité au réseau de recharge publique permet d'augmenter la sécurité routière des électromobilistes, d'inciter les citoyens et les travailleurs de la Chaudière-Appalaches à prendre le virage vers les véhicules électriques, de réduire les GES émis du secteur du transport, et de favoriser une nouvelle clientèle touristique.

Dans le cadre de ce projet, les 14 municipalités les plus peuplées de Chaudière-Appalaches ne possédant pas encore de borne de recharge se voient automatiquement offrir une borne et neuf MRC de la région choisissent également quatre emplacements additionnels.

Entre le 1er juin 2020 et le 31 mars 2021, des ententes ont été signées avec 37 propriétaires de terrains (24 municipalités et 13 entreprises/coopératives/organismes) pour l'installation de bornes de recharges. En date du 31 mars 2021, 21 bornes de niveau 2 étaient installées et fonctionnelles.

La localisation des bornes du CRECA est identifiée sur les plateformes couramment utilisées par les électromobilistes, [ChargeHub](#) et [PlugShare](#).



Ce projet est réalisé par le CRECA en collaboration avec l'Association des véhicules électriques du Québec (AVEQ) de la région Chaudière-Appalaches, de janvier 2020 à décembre 2021, grâce au soutien financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).



Avec la participation financière de:



Campagne Roulons électrique

20

organisations de Chaudière-Appalaches ont pu approfondir leurs connaissances sur les véhicules électriques lors d'un webinaire organisé par le CRECA.

Plus de

500

personnes ont visionné une capsule vidéo sur le véhicule électrique en milieu rural, produite par le CRECA et le CRE Capitale-Nationale.

roulons électrique

Une campagne de : **équiterre** Avec le soutien de : **Québec**

De novembre 2020 à février 2021, le CRECA a participé à la campagne Roulons électrique, en organisant un webinaire et une capsule vidéo sur le véhicule électrique en Chaudière-Appalaches. Roulons électrique est une campagne de promotion et d'éducation au véhicule électrique, coordonnée par Équiterre avec le soutien financier de Transition énergétique Québec et appuyée par divers acteurs de l'électrification dont l'Association des véhicules électriques du Québec.

Le webinaire « Le véhicule électrique en Chaudière-Appalaches : est-ce une bonne option pour mon organisation ou entreprise? » a eu lieu le mardi 24 novembre 2020. Les organisations ciblées incluaient les entreprises, les organismes, les institutions, les municipalités et les MRC de Chaudière-Appalaches. Il y a eu 39 inscriptions et la participation d'une vingtaine d'organisations différentes. Le webinaire peut être visionné en différé **en cliquant ici**.

Lors de ce webinaire, Neil Mathieu (conférencier, conseiller et organisateur d'essais routiers), Samuel Vachon (directeur régional AVEQ Chaudière-Appalaches et directeur adjoint de l'école de conduite Vachon) et Stéphane Hébert (directeur de la qualification et de la formation, comité paritaire sur l'industrie des services automobiles) ont abordé de nombreuses questions liées aux véhicules électriques (coûts, autonomie, performance, empreinte écologique, etc.), afin d'aider les organisations, entreprises et citoyens à faire un choix éclairé. Béatrice Riché a également présenté les projets CRECA en lien avec la mobilité durable.

Le CRECA a produit et diffusé, le 10 février 2021, en collaboration avec le CRE Capitale-Nationale, la capsule vidéo « Le véhicule électrique en milieu rural : l'exemple de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches », **disponible ici**.

La capsule a mis en lumière l'évolution récente de l'accessibilité des bornes de recharge électriques publiques en milieu rural, un facteur clé dans l'adoption de véhicules électriques par les citoyens.



Conservation des milieux naturels

En 2020-2021, la contribution du CRECA pour la conservation des milieux naturels s'est inscrite dans son implication pour le Plan régional des milieux humides et hydriques de même que diverses initiatives visant la protection des forêts de haute valeur écologique. L'aménagement durable des forêts publiques a également fait l'objet de nombreuses interventions et suivis.



Plan régional des milieux humides et hydriques

Petit rappel : En 2019, à la suite d'une entente régionale, les neuf MRC de la Chaudière-Appalaches et la Ville de Lévis ont entrepris, de façon concertée, l'élaboration d'un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) commun couvrant l'ensemble de la Chaudière-Appalaches.

Les travaux se poursuivent depuis, et ce, jusqu'au dépôt prévu en 2022. Des jalons importants ont été franchis cette année, notamment la finalisation du portrait régional de même que l'analyse des caractéristiques des milieux humides et hydriques pour chacun des neufs bassins versants du territoire.

Dans cette démarche, le CRECA participe au comité de coordination du PRMHH, où siègent des représentants de la Ville de Lévis, de la MRC de La Nouvelle-Beauce, de la MRC de Montmagny et de la MRC de Lotbinière, cette dernière étant la MRC gestionnaire du projet. Sont également membres l'Organisme de bassins versant de la zone du Chêne, le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) et la Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent de la zone de Québec.

Le CRECA est aussi très actif au sein du comité concertation et communications. Ce comité a comme mandat d'appuyer l'équipe de réalisation dans la planification des ateliers de concertation, de l'organisation des visites guidées de milieux humides et hydriques et des autres activités de communication. Cette année, **trois ateliers comportant au total 19 rencontres ont été réalisées** grâce à des consultations virtuelles, auprès de représentants des secteurs agricole, forestier, environnemental et municipal.

Le CRECA et le comité de coordination accordent beaucoup d'importance à la concertation, à la consultation des parties prenantes et au partage d'information dans le cadre de la démarche. Ces échanges alimentent le plan et approfondissent les connaissances que nous avons sur les services écologiques rendus sur notre territoire par les milieux humides et hydriques. Grâce à ces apprentissages, des objectifs de conservation seront identifiés à l'échelle des sous-bassins versants, dès l'été 2021.

Pour plus d'informations sur le PRMHH, consultez le **www.prmhh-ca.info**



Protection et aménagement durable des forêts

En Chaudière-Appalaches, un des enjeux principaux demeure la protection des vieilles forêts et la création d'aires protégées.

L'atteinte de la cible de

17%

de protection du territoire québécois en 2020 a été saluée par le CRECA, mais nous avons tout de même **rappelé que notre région souffrait d'un retard important**, avec seulement

2,71%

de notre territoire actuellement protégé.

Le CRECA fait régulièrement des interventions afin que les milieux sensibles ou rares soient exemptés de la planification forestière. Nos avis dans le cadre de la révision du Plan d'aménagement forestier intégré (PAFI) et des secteurs d'intervention prioritaires vont en ce sens. Dans certains cas, ces démarches permettent d'exclure des peuplements d'intérêt de la planification forestière pour quelques années, dans l'attente d'une protection officielle.

17%

Nous travaillons particulièrement sur les enjeux suivants de la conservation et de l'exploitation forestière, surtout sur les terres publiques régionales :

- La concertation avec les organismes régionaux à la table GIRT et dans la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière.
- La modification des pratiques d'exploitation pour maintenir plus d'attributs de vieilles forêts, dans les coupes partielles.
- La réduction de l'exploitation de certaines espèces en déclin (thuya, bouleau jaune, chêne, tilleul).
- La révision à la baisse de la possibilité forestière dans les peuplements de feuillus durs (érables, bouleaux jaunes) qui serait, selon plusieurs intervenants, surestimée.
- La conservation d'érablières témoins non exploitées.
- La recherche d'écosystèmes peu communs, à protéger.
- La conservation volontaire en terres privées.

La protection des vieilles forêts : encore une priorité

Le CRECA travaille à la conservation des dernières vieilles forêts, non exploitées en Chaudière-Appalaches.

Ces vieilles forêts présentent des caractéristiques qui leurs sont propres et qui sont le fruit d'une évolution s'étant étalée sur plus de cent ans. Elles deviennent par le fait même des témoins écologiques pouvant servir de modèle pour comprendre comment évoluent les forêts et ainsi parfaire les pratiques forestières futures. Elles jouent également un rôle important pour la protection de la biodiversité.

Le CRECA tente, depuis 2013, de faire protéger 13 km² de ces vieux témoins écologiques disséminés à travers la forêt publique. Ils sont toujours sous moratoire de protection, ayant été transformés en îlots de vieillissement jusqu'en 2023. Le ministère des Forêts de la Faune et des Parcs (MFFP) a déposé cette année un plan d'exploitation préliminaire (PAFIO) des forêts publiques jusqu'en 2028 et aucun vieux témoin écologique n'est ciblé par ce plan. Le CRECA continue de suivre ce dossier et compte poursuivre ses démarches pour obtenir une protection permanente pour ces vieilles forêts.



Le ruisseau Poilu, Parc des Appalaches, Daaquam

Comprendre les attributs de vieilles forêts et leur structure complexe

Dans le cadre des projets d'acquisition de connaissances de la table GIRT, le CRECA, en collaboration avec le MFFP et Gestion FORAP, un regroupement d'entreprises forestières, a déposé en mars 2021 la version préliminaire d'un projet portant sur les attributs et la structure complexe des vieilles forêts de la région. Les conclusions serviront entre autres à proposer des modalités régionales d'exploitation qui permettraient de conserver, après coupes partielles, certains attributs de vieilles forêts. On y approfondira entre autres nos connaissances sur les structures complexes des forêts. Le rapport final fait actuellement l'objet d'une consultation et sera disponible dans le courant de la présente année.



Forêts anciennes

Forêt Alléghanienne de la Seigneurie de Lotbinière

Conservation du corridor à haute valeur écologique dans la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière

La MRC de Lotbinière, le CRECA, les Amis de la Forêt seigneuriale de Lotbinière, l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne et Nature-Québec, ont relancé le projet de créer une réserve de biodiversité de 11 km² au cœur de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière. Cet ajout en aire protégée permettra la conservation d'un corridor à haute valeur écologique de

17 km²

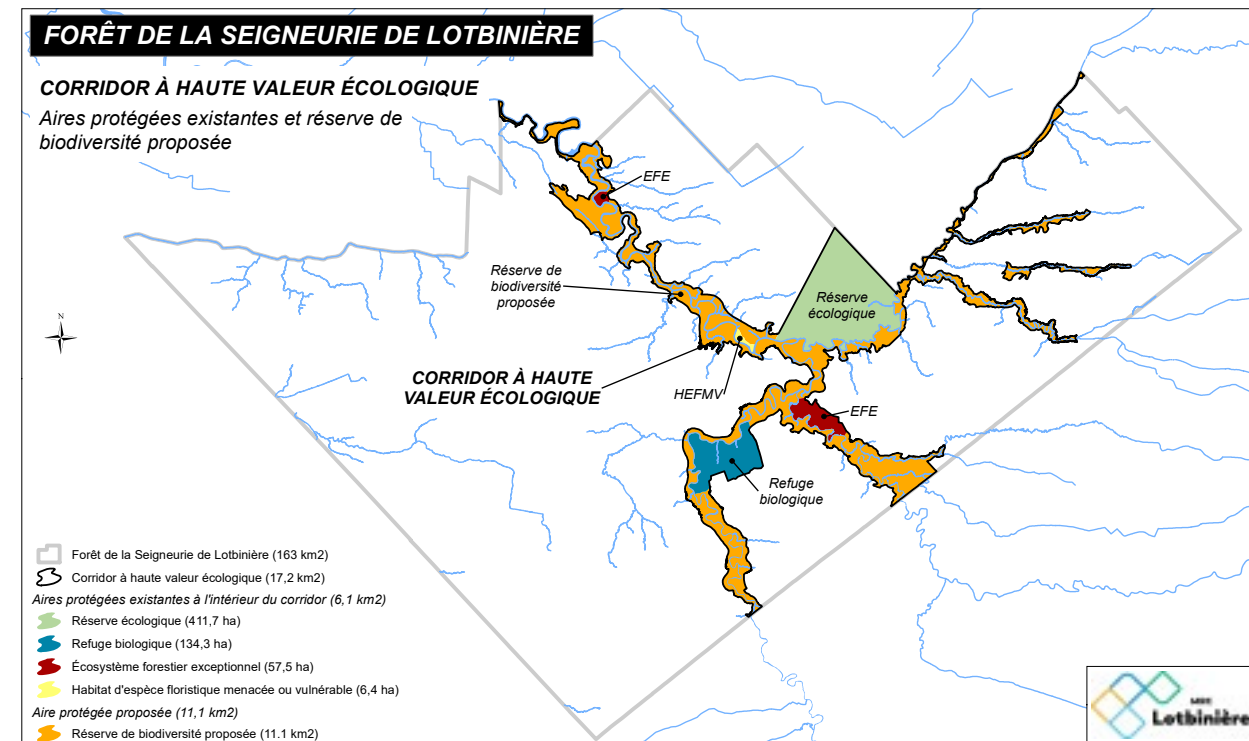
Bordant principalement **les rivières du Chêne, Henri et Huron**, il s'agit probablement du territoire ayant la plus grande importance écologique de la région de la Chaudière-Appalaches.

Les chutes de la rivière du Portage (zec Jaro)



Un corridor d'intérêt pour la conservation le long de la rivière du Portage

Le rapport du projet d'aménagement multiressources du corridor (2600 hectares) de la rivière du Portage, amorcé à l'été 2020, sera bientôt déposé à la table GIRT. Collaboration entre la Société beauceronne de gestion faunique (Zec Jaro), le COBARIC le CRECA Gestion FORAP, DOMTAR et l'Agence régional de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière, ce rapport présentera des recommandations visant à préserver les habitats fragiles présents dans ce corridor.



RNCREQ, survol de l'année

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

En s'appuyant sur les compétences et l'expertise des CRE, le RNCREQ est présent sur différentes tribunes nationales et il assure une présence active des CRE dans les débats sur les enjeux environnementaux qui dépassent l'échelle régionale.

Cette année, le RNCREQ a déposé 7 mémoires et avis et émis 25 communiqués de presse.

Dans la foulée de la publication du Plan pour une économie verte du gouvernement du Québec, le RNCREQ a organisé le premier Forum sur l'action climatique auxquels ont participé plus de **500 décideurs et professionnel(les), socio-économiques, municipaux, régionaux et gouvernementaux**. Cet événement virtuel a fait la promotion des projets concrets mis en place dans toutes les régions du Québec pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), accroître la résilience des communautés et faire émerger une économie verte. Les intervenant(es) au Forum ont proposé des solutions de nature financière, légale et réglementaire pour atteindre les objectifs climatiques du Québec.

La plateforme **Embarque! Chaudière-Appalaches** et celles des régions de Lanaudière, de l'Estrie et de la Montérégie, qui recensent les solutions de mobilité durable présentes sur leur territoire, y ont été présentées par Léonie Lepage-Ouellette du CRE de l'Estrie.

Le RNCREQ a également été très actif au sein du G15+, un regroupement de leaders économiques, syndicaux et sociaux, chargés par le gouvernement de réfléchir à des pistes d'action pour une relance post-pandémie prospère, solidaire, verte et résiliente.

Le CRECA a émis sa première infolettre mensuelle au mois de janvier 2021.

Bilan de l'année en communications

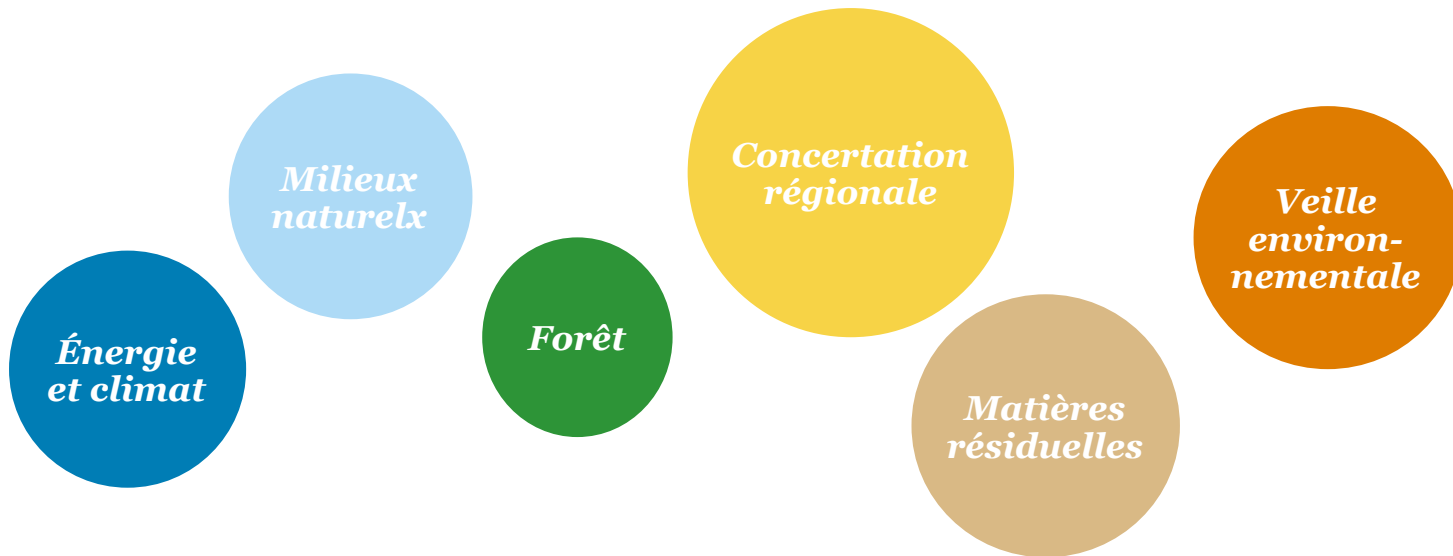
37 parutions médiatiques

1149 abonnés sur les médias sociaux

3 infolettres

6 communiqués et 1 article

4 vidéos, dont 600 vues de la capsule Roulons électrique



Représentations

Les représentants du CRECA sont membres de 24 conseils d'administration et comité régionaux dans l'ensemble de la région, sans compter les nombreuses consultations et comités ad hoc auxquels ils participent. Ensemble, ces actions favorisent le partage d'expertise entre intervenants et groupes citoyens et informent la veille réalisée par l'organisation sur les différents enjeux environnementaux.

24

Conseils d'administration : 21 rencontres

- Capital Nature**
Déléguée du CRECA : Véronique Brochu
- Association forestière des deux rives**
Déléguée du CRECA : Josée Breton
- Demain Lotbinière**
Déléguée du CRECA : Josée Breton
- Conseils de gouvernance de l'eau de la rivière Saint-François (COGESAF)**
Déléguée du CRECA : Josée Breton

- Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)**
Déléguée du CRECA : Chantal Bouchard
- Organisme de bassins versants de la zone de la rivière Du Chêne**
François Caron
- Regroupement National des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)**
Déléguée du CRECA : Véronique Brochu

Comités régionaux : 53 rencontres

- Comité de liaison - plateforme de compostage Saint-Henri**
- Comité de liaison - Lieu d'enfouissement technique Régie intermunicipale de Beauce-Sud**
- Comité de liaison - parc éolien du Mont Sainte-Marguerite**
- Comité de liaison - parc éolien du Massif-du-Sud**
- Comité de liaison - raffinerie Jean-Gaulin**
- Comité consultatif en environnement de la MRC de Lotbinière** (Déléguée du CRECA : Carole Dupuis)
- Comité consultatif en environnement de la MRC des Appalaches**
- Comité multipartite du développement durable de l'agriculture**
- Comité Vision métropolitaine de l'eau**
- Table de concertation zone de Québec**
- Table de concertation du Sud de l'Estuaire moyen**
- Comité de coordination du Plan régional des milieux humides et hydriques Chaudière-Appalaches**
- Comité concertation et communications du Plan régional des milieux humides et hydriques**
- Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)**
(Délégué du CRECA : Martin Paulette)
- TGIRT - Comité de production de bois**
(Délégué du CRECA : Martin Paulette)
- TGIRT - Comité acéricole**
(Délégué du CRECA : Martin Paulette)
- Table d'harmonisation du Parc National Frontenac**
- Comité de lutte aux espèces exotiques envahissantes Chaudière-Appalaches (CLEEECA)**

Consultations : 7 rencontres

- Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques du Comité de bassin de la rivière Chaudière** (2 consultations)
- Plan de gestion intégrée régionale - Table de conservation régionale de l'Estuaire fluvial du Saint-Laurent** (1 consultation)
- Vision de l'eau de la Commission métropolitaine de Québec** (2 consultations)
- Politique environnementale Ville de Lévis** (1 consultation)
- Cocité Lévis** (1 consultation)





CRECA

Conseil régional de l'environnement
Chaudière - Appalaches